

# Lauréat Territoire zéro déchet zéro gaspillage !



Grâce à la qualité des actions proposées, le SIRTOMAD fait partie des 153 territoires retenus au niveau national ! L'objectif fixé en 2010 de réduire de 7% les ordures ménagères étant atteint, le Syndicat se lance un nouveau défi !

Le SIRTOMAD, a en effet été nommé en 2015, *lauréat de l'appel à projet territoire « zéro déchets zéro gaspillage »*. Le syndicat veut ainsi poursuivre ses actions engagées, dans la continuité de son programme de prévention mené depuis 2010.

L'objectif est de **devenir un territoire exemplaire** en matière de gestion des déchets : **réduire toutes les sources de gaspillage, donner une seconde vie aux produits, recycler tout ce qui est recyclable** et saisir l'opportunité de développer l'économie locale avec des partenariats forts. **La démarche est participative** et associe tous les acteurs du territoire pour tenter d'atteindre un « territoire zéro déchet ».

## Les actions :

- **Réduire de 10 % les déchets (ordures ménagères, recyclables et déchets issus des déchetteries) d'ici 2020** : lutte contre le gaspillage alimentaire avec plusieurs partenaires (restaurants, établissements scolaires, restauration d'entreprises, cuisine centrale...), poursuite de l'accompagnement sur le compostage individuel et collectif, développement de la filière de réemploi et de réparation des biens de consommation en partenariat avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire ...
- **Mettre en oeuvre l'extension des consignes de tri** à tous les plastiques sur l'ensemble du territoire (Grand Montauban, Communauté de Communes Terres de Confluences et Sère Garonne Gimone),
- Rechercher des initiatives pilotes permettant une **valorisation maximum des biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts)**,
- Mener des projets avec des partenaires comme la CCI, la chambre d'agriculture, la chambre des métiers pour **limiter les impacts sur l'environnement (écologie industrielle)**.

# RECYCLONS !

Ensemble, réduisons, trions et valorisons nos déchets

N° 27 Oct. 2016



## Edito

Depuis 2010, le SIRTOMAD s'est engagé dans un vaste programme de prévention des déchets. Aujourd'hui, il poursuit ses efforts en matière d'exemplarité environnementale. Véritable action pionnière en Tarn-et-Garonne, cette démarche a été un véritable succès : nous pouvons être fiers d'avoir dépassé l'objectif initialement fixé en réduisant de 7,1 % nos déchets. Désormais lauréat de l'appel à projet « Territoire zéro déchet zéro gaspillage », le SIRTOMAD s'engage, dans la continuité de ses actions, à devenir un territoire exemplaire dans la gestion des déchets. Une exemplarité qui passera notamment par la réduction de toutes les sources de gaspillage, l'offre d'une seconde vie aux produits, ou encore le recyclage de tout ce qui peut l'être tout en développant l'économie locale avec des partenaires forts et fédérés. Un projet territorial ambitieux qui promet, à l'instar des actions déjà engagées et dont le succès a été au rendez-vous, de porter de très beaux fruits. Les derniers chiffres enregistrés laissent en effet présager une réduction toujours plus importante de nos déchets et montrent l'implication de notre territoire dans la généralisation de ces bonnes pratiques. Poursuivons nos efforts et continuons d'agir collectivement pour devenir un territoire zéro déchet !



Brigitte Barèges,  
Présidente du SIRTOMAD,  
Présidente du Grand Montauban

## Opération anti-gaspi avec la restauration : « Gourmet bag » !

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2015, le SIRTOMAD (Syndicat de Traitement des Déchets), a proposé à 27 restaurateurs partenaires de lutter contre le gaspillage alimentaire grâce à une opération « Gourmet bag » (équivalent français du « Doggy bag »).

Chaque restaurateur partenaire a ainsi pu proposer à ses clients un contenant pour emporter les restes de plat afin qu'ils soient consommés ultérieurement. Cette pratique très répandue dans les pays anglo-saxons, contribue, comme de nom-



breux autres petits gestes du quotidien, à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

## Quelques données chiffrées :

- 20 kg/an/personne de nourriture partent à la poubelle en France dont **7 kg/an/personne d'aliments encore emballés** (source ADEME),
- Le gaspillage alimentaire représente **400€/an/foyer en France**,
- 70 % de la clientèle est fortement satisfaite de cette opération,
- 1000 gourmets bags ont été distribués aux consommateurs sur la durée de l'opération,
- Plus de 50 % des restaurateurs souhaitent poursuivre l'opération.

## Opération « Suppression des sacs plastiques à usage unique » !



En toile de jute ou en coton, ce compagnon de vos marchés et commerces est en fibre naturelle, à la fois pratique et réutilisable : idéal pour transporter ses achats tout en respectant l'environnement !

Dans le cadre de l'appel à projet territoire « zéro déchets, zéro gaspillage », le SIRTOMAD en lien avec ses partenaires (associations de

producteurs et de commerces de centre-ville) et l'ADEME, a anticipé la mise en œuvre réglementaire de la suppression des sacs plastiques jetables.

Le syndicat a proposé des sacs réutilisables en coton afin de sensibiliser les commerçants, producteurs et habitants à la réduction des déchets.

Cette interdiction concernera tous les commerces, y compris les marchés de plein air à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2017**.



## Un doute... une question ?

## Pour vous répondre :

Grand Montauban  
Communauté d'agglomération  
**05 63 22 13 13**

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30.

[http://grandmontauban.com/gestion\\_des\\_dechets\\_proprete/](http://grandmontauban.com/gestion_des_dechets_proprete/)

Communauté de Communes  
Terres de Confluences

**05 63 95 56 00**

du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 15  
[accueil@terresdeconfluences.fr](mailto:accueil@terresdeconfluences.fr)

Communauté de Communes  
Sère Garonne Gimone

**05 63 95 36 71**

du lundi au vendredi  
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
[www.ccs2g.fr](http://www.ccs2g.fr)

## RECYCLONS !

Ensemble, réduisons, trions et valorisons nos déchets

Directeur de la publication : Mme Brigitte BARÈGES  
Réalisation : SIRTOMAD  
Conception graphique/mise en page :  
J.Doudoux - [www.j-doudoux.com](http://www.j-doudoux.com)  
Impression : TechniPrint  
Tirage : 56 500 ex.  
Imprimé sur papier recyclé.

**SIRTOMAD**  
Syndicat mixte pour le traitement des déchets ménagers



ECO  
EMBALLAGES

## Agenda

16 oct 2016 : journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire  
Du 19 au 27 nov. : Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

## Les chiffres clés

> **Prévention des déchets**  
(par rapport à 2009)  
**objectif des -7% atteint**

**-30 Kg/an/hab.** en 2015  
d'ordures ménagères

> **Recyclage**  
**24,5%**  
des déchets produits sont recyclés

> **Tri : erreurs en hausse**  
**16,5%**  
des déchets triés sont des erreurs



# Tri des emballages : vous faites partie des pionniers !

Depuis le 2 janvier 2016, les habitants des Communautés de Communes Terres de Confluences et Sère Garonne Gimone ont rejoint l'expérimentation nationale, avec les habitants du Grand Montauban. Vous triez maintenant tous les emballages en plastique : bouteilles, flacons et films mais aussi pots et barquettes.

En 2015, le SIRTOMAD a été lauréat du nouvel appel à projet EcoEmballages, pour étendre cette opération à tout le territoire.

Ainsi, depuis le 2 janvier 2016, les habitants des Communautés de Communes Terres de Confluences et Sère Garonne Gimone, peuvent eux aussi déposer tous leurs emballages dans le bac de tri. En effet, tous les emballages plastiques sont maintenant valorisés.

## Vers plus de recyclage

Avant que cette opération d'expérimentation soit lancée, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le conteneur de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et

en carton. Les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères car on ne savait pas les recycler. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler. Moderniser les centres de tri, trouver des débouchés pour le plastique recyclé... Des solutions ont été trouvées et aujourd'hui, pour recycler plus, il suffit de trier plus d'emballages !

## Qui est concerné ?

Il faudra attendre plusieurs années avant que toutes les communes françaises puissent recycler tous les emballages. Notre collectivité fait partie des 211 premières

à participer au projet piloté par Eco-Emballages. Vos proches qui habitent dans des communes voisines ne sont peut-être pas encore concernés. Ils le seront bientôt, mais en attendant, ne soyez pas étonnés si les consignes diffèrent chez eux.

## Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri sur le territoire remplacent les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages). Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ?
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

## Le recyclage des emballages, comment ça marche ?



Crédit photo : EcoEmballages

**CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

**À RECYCLER**

**EMBALLAGES EN VERRE**

POTS ET BOCAUX EN VERRE      BOUTEILLES EN VERRE

**À RECYCLER**

**EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, PAPIER-CARTON**

PAPIERS, EMBALLAGES ET BRIQUÉS EN CARTON      BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

**NOUVEAU**

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

**À JETER**

**ORDURES MÉNAGÈRES**

ORDURES MÉNAGÈRES      VAISSELLE EN VERRE OU EN PORCELAINE

**EMBALLAGES EN MÉTAL**

EMBALLAGES EN MÉTAL

## Le Saviez-vous ?



Une fois triés par matériaux (plastiques, acier, aluminium, cartons-papiers, verre), les déchets d'emballages sont vendus par le SIRTOMAD à des industriels du recyclage (papetiers, verrerie...).

Les recettes de cette vente des matériaux issus de la collecte sélective réduisent d'autant le coût de la gestion des déchets pour la collectivité, et par conséquent, pour le citoyen. La collecte sélective coûte 5 fois moins cher que les ordures ménagères.

Sur le territoire du SIRTOMAD, environ **dix mille tonnes** sont vendues chaque année, ce qui représente environ **700 000 € HT de recettes**.

Les emballages revendus sont ensuite transformés : les métaux sont fondus, le plastique est broyé et ramolli, et le carton est converti en pâte à papier... Puis la matière est transformée en granulés de plastique, plaques ou bobines de métal, et bobines de carton. Elle sera utilisée pour fabriquer de nouveaux objets ou emballages. Découvrez ce que deviennent les emballages sur le site [www.ecoemballages.fr/suivezmoi/](http://www.ecoemballages.fr/suivezmoi/)